sictom

Délibération
N°7A-10/01/2020

Nombre de Délégués :	
En exercice	120
Présents	62
Votants	65

Objet : Décision modificative n°2 du budget général du SICTOM pour l'exercice 2019

L'an deux mille vingt, le dix janvier, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac St Quentin sous la présidence de M. Jean-Pierre DUBOIS, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 15/12/2019*

Etaient présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD NOIR :

BEYNAC ET CAZENAC : M. Alain PASSERIEUX,
LA ROQUE GAGEAC : M. Bernard PICHENOT, M. Jérôme PEYRAT,
MARCILLAC ST QUENTIN : Mme Nicole LALANDE, M. Daniel VEYRET,
MARQUAY : Mme Sylvie JESINGHAUS, M. Didier DELIBIE,
PROISSANS : M. Patrick CROUZILLE,
ST ANDRE D'ALLAS : M. J-Jacques ALBIE, M. Dominique. THIBART,
ST VINCENT DE COSSE :
ST VINCENT LE PALUEL : Mme Christine DANGREMONT,
STE NATHALENE : M. Dominique CHEYROU,
SARLAT LA CANEDA : Mme Marlies CABANEL,
TAMNIES : Mme Valérie CHIOTTI,
VEZAC : M. Alain BOYER, M. Christian ROBLES,
VITRAC : M. Eric GAUTHIER,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FENELON :

ARCHIGNAC : M. Joël PARKITNY,
BORREZE : M. Pierre CHEVALIER,
CALVIAC EN PERIGORD : M. Jean-Claude JOINEL,
CARLUX : Mme M-Laure FERBER, M. Jean-Claude DELHORBE,
CARSAC AILLAC :
CAZOULES : M. Gérard VIELLE,
JAYAC :
ORLIAGUET :
PAULIN : M. Alain PERIQUOI,
PEYRILLAC ET MILLAC : M. Ghislain FOURREAUX,
PRATS DE CARLUX : Mme Héloïse MARADENE,
ST CREPIN ET CARLUCET : Mme Magalie LOPEZ,
ST GENIES :
ST JULIEN DE LAMPON :
STE MONDANE : M. Eric BOURDET,
SALIGNAC EYVIGUES : M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Jacques FERBER,
SIMEYROLS :
VEYRIGNAC : M. Cyril BREAU, Mme Claude DENIS,

Certifié exécutoire le : ***Affiché le :*** ***Publié ou Notifié le :***

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE DOMME VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC : M. Cyril VIELESCOT,
CASTELNAUD LA CHAPELLE : M. J-Pierre NADAL, Mme Marie-Françoise ROUBERGUE,
CENAC ET ST JULIEN : M. Jean-Luc BRUGUES, Mme Huguette ROBISSOUT,
DAGLAN :
DOMME : M. Francis COUSIN,
FLORIMONT GAUMIER :
GROLEJAC :
NABIRAT : Mme Christiane DESMOULINS,
ST AUBIN DE NABIRAT : M. Christian GARRIGOU, M. Antoine VAN HUSSEN,
ST CYBRANET : M. Georges VIDAL, M. Hervé MALAURIE,
ST LAURENT LA VALLEE :
ST POMPON :
ST MARTIAL DE NABIRAT : M. J-Claude CABANNE, Mme Isabelle ROUSSEAU,
VEYRINES DE DOMME : M. Jean-Pascal FARINA,

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

FANLAC : M. Christian MESPOULEDE,
LA CHAPELLE AUBAREIL :
LES EYZIES : M. Marcel POIRIER, Mme Amandine DALBAVIE,
LES FARGES :
MONTIGNAC : Mme Marie HIAUT,
PEYZAC LE MOUSTIER :
COLY- ST AMAND : M. Vincent GEOFFROID, M. J-Pierre PACAUD,
ST LEON SUR VEZERE : M. David LESPINASSE,
SERGEAC : Mme Michèle VALETTE,
THONAC :
VALOJOULX : M. Philippe BASTIDE, Mme Odile ROUX,

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DORDOGNE ET FORET BESSEDE :

ALLAS LES MINES : M. Yves GAROUTY, M. Julien ULDRY,
BEZENAC : M. Hervé CARVES, M. Alain FREREBEAU,
MEYRALS : Mme Jacqueline JOUANEL, M. Philippe DAURY,

Excusés :

ST GENIES : M. Michel LAJUGIE
AUBAS : M. Jean-Marie DESCAMP, M. David GOURVAT, M. M. Michel DENECHEAU, M. Henri GALINAT,
FLORIMONT GAUMIER : Monsieur Mathias LUCAS
SIMEYROLS : M. Vincent FLAQUIERE
ST VINCENT DE COSSE : M. Georges De MEYERE,

Procurations :

CALVIAC EN PERIGORD : M. Jean-Louis CHUPIN donne pouvoir à M. Jean-Claude JOINEL
PEYRILLAC ET MILLAC : Mme Denise ARNOULT donne pouvoir à Ghislain FOURREAUX,
DOMME : M. J-Claude CASSAGNOLE donne pouvoir à M. Francis COUSIN

Mme Marlies CABANEL a été élue secrétaire de séance.

.....

Le Président expose au Comité Syndical qu'il y a lieu d'ajuster les écritures comptables de l'exercice 2019 du budget général du SICTOM DU PERIGORD NOIR aux besoins du service.

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

Vu l'avis du Bureau Syndical, réuni en session ordinaire, le 07/01/2020,
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de modifier le budget général du SICTOM DU PERIGORD NOIR comme suit :

COMPTE	OBJET	DIMINUTION DE CREDIT	AUGMENTATION DE CREDIT
	Dépenses de fonctionnement	0	0
Compte 6453	Cotisations aux caisses de retraite		+ 22 000€
Compte 022	Dépenses imprévues	- 22 000€	
	Dépenses d'investissement	0	0
Compte 1641	Charges d'emprunts		+0.03€
Compte 020	Dépenses imprévues	-0.03€	

Ramenant pour la section de fonctionnement :

- Le chapitre 012 de charges de personnel et frais assimilés à 3 254 000€ en dépenses
- Le chapitre 022 Dépenses imprévues à 25 520.84€ en dépenses
- Et la section de fonctionnement à 7 470 000€ (inchangé)

Et ramenant pour la section d'investissement :

- Le chapitre 16 de charges d'emprunts à 91 889.09€ en dépenses
- Le chapitre 020 Dépenses imprévues à 79 999.97€ en dépenses
- Et la section d'investissement à 4 605 000€ (inchangé)

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,

Pour copie conforme,
Marcillac St Quentin, le 10 janvier 2020

Le Président,
Jean-Pierre DUBOIS

S.I.C.T.O.M. du PÉRIGORD NOIR LABORNE 120 - 24200 MARCILLAC

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SICTOM DU PERIGORD NOIR

Numéro SIRET : **25240228400027**

POSTE COMPTABLE : **TRESOR PUBLIC**

M14

DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU 10/01/2020

voté par nature

BUDGET : **Budget Principal SICTOM**

ANNEE 2019

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

Code INSEE	SICTOM DU PERIGORD NOIR	DM n° 2
252402284	Budget Principal SICTOM	2019

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	41 552
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 *in fine*) :	1 259
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	99,92	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	9,94	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	88,52	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.
(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.
(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

I - INFORMATIONS GENERALES | I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET | B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.
Si le présent budget est un budget supplémentaire ou une décision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

VUE D'ENSEMBLE — A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)		

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

B-1-1-B
AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES | A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=(1)+(2)+(3))
011	Charges à caractère général	972 800,00	0,00	0,00	0,00	972 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 232 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	3 254 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 480 750,00	0,00	0,00	0,00	2 480 750,00
	Total des dépenses de gestion courante	6 685 550,00	0,00	22 000,00	22 000,00	6 707 550,00
66	Charges financières	5 072,52	0,00	0,00	0,00	5 072,52
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	47 520,84		-22 000,00	-22 000,00	25 520,84
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**6 753 143,36**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**6 753 143,36**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (*	*716 856,64*		*0,00*	*0,00*	*716 856,64*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	***716 856,64***		***0,00***	***0,00***	***716 856,64***
	TOTAL	7 470 000,00	0,00	0,00	0,00	7 470 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**7 470 000,00**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=(1)+(2)+(3))
013	Atténuations de charges	109 046,60	0,00	0,00	0,00	109 046,60
70	Produits des services, du domaine et ventes di	739 667,00	0,00	0,00	0,00	739 667,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	6 584 049,00	0,00	0,00	0,00	6 584 049,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	7 432 762,60	0,00	0,00	0,00	7 432 762,60
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	**7 437 762,60**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**7 437 762,60**
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (*	*32 237,40*		*0,00*	*0,00*	*32 237,40*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	***32 237,40***		***0,00***	***0,00***	***32 237,40***
	TOTAL	7 470 000,00	0,00	0,00	0,00	7 470 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**7 470 000,00**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	**0,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES — A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=(1)+(2)+(3))
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 524,00	0,00	0,00	0,00	11 524,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	208 000,00	0,00	0,00	0,00	208 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 181 349,54	0,00	0,00	0,00	4 181 349,54
	Total des dépenses d'équipement	4 400 873,54	0,00	0,00	0,00	4 400 873,54
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	91 889,06	0,00	0,03	0,03	91 889,09
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	80 000,00		-0,03	-0,03	79 999,97
	Total des dépenses financières	171 889,06	0,00	0,00	0,00	171 889,06
45..	**Total des opé. pour le compte de tiers (8)**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des dépenses réelles d'investissement	**4 572 762,60**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**4 572 762,60**
040	*Opérations d'ordre entre sections (4)*	*32 237,40*		*0,00*	*0,00*	*32 237,40*
041	*Opérations patrimoniales (4)*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***32 237,40***		***0,00***	***0,00***	***32 237,40***
	TOTAL	4 605 000,00	0,00	0,00	0,00	4 605 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**4 605 000,00**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=(1)+(2)+(3))
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	156 115,91	0,00	0,00	0,00	156 115,91
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	757 790,08	0,00	0,00	0,00	757 790,08
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	5 000,00		0,00	0,00	5 000,00
	Total des recettes financières	918 905,99	0,00	0,00	0,00	918 905,99
45..	**Total des opé. pour le compte de tiers (8)**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des recettes réelles d'investissement	**918 905,99**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**918 905,99**
021	*Virement de la section de fonctionnement (4)*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérations d'ordre entre sections (4)*	*716 856,64*		*0,00*	*0,00*	*716 856,64*
041	*Opérations patrimoniales (4)*			*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'investissement	***716 856,64***		***0,00***	***0,00***	***716 856,64***
	TOTAL	1 635 762,63	0,00	0,00	0,00	1 635 762,63

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	**2 969 237,37**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**4 605 000,00**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	**0,00**

B-1-1-B
AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES | A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

B-1-1-B
AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	22 000,00		22 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	-22 000,00		-22 000,00
023	*Virement à la section d'investissement*		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,03	0,00	0,03
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	-0,03		-0,03
	Dépenses d'investissement - Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	**Charges à caractère général**	**972 800,00**	**0,00**	**0,00**
60611	Eau et assainissement	3 100,00	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	2 900,00	0,00	0,00
60622	Carburants	380 000,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées (sacs poubelles)	110 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	151 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	19 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	14 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	90 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	2 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	12 000,00	0,00	0,00
61521	Terrains	4 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	3 000,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	28 000,00	0,00	0,00
61558	Autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	32 000,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisques	8 000,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	27 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	20 000,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	2 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	13 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	2 800,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes, ...(dont taxe à l'essieu)	4 000,00	0,00	0,00
012	**Charges de personnel et frais assimilés**	**3 232 000,00**	**22 000,00**	**22 000,00**
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 500,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	38 300,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	5 100,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	1 364 000,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	20 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	416 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	400 000,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	400 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	371 500,00	22 000,00	22 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	19 500,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	160 000,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	5 900,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	17 400,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 500,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	300,00	0,00	0,00
014	**Atténuations de produits**		**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**2 480 750,00**	**0,00**	**0,00**
6531	Indemnités	18 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	1 200,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	0,00	0,00
65548	Contribution au SMD3 (Traitement des déchets)	2 120 000,00	0,00	0,00
65737	Contribution de solidarité au SMD3	300 000,00	0,00	0,00

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	21 550,00	0,00	0,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	**6 685 550,00**	**22 000,00**	**22 000,00**
66	**Charges financières (b)**	**5 072,52**	**0,00**	**0,00**
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 269,87	0,00	0,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-1 197,35	0,00	0,00
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**15 000,00**	**0,00**	**0,00**
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	0,00	0,00
022	**Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)**	**47 520,84**	**-22 000,00**	**-22 000,00**
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	**6 753 143,36**	**0,00**	**0,00**
023	***Virement à la section d'investissement***		***0,00***	***0,00***
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)***	***716 856,64***	***0,00***	***0,00***
6811	*Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles*	*716 856,64*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**716 856,64**	**0,00**	**0,00**
043	***Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction***		***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	***716 856,64***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**7 470 000,00**	**0,00**	**0,00**

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**0,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	**Atténuations de charges**	**109 046,60**	**0,00**	**0,00**
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	109 046,60	0,00	0,00
70	**Produits des services, du domaine et ventes diverses**	**739 667,00**	**0,00**	**0,00**
7013	Vente de produits résiduels	101 000,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	390 000,00	0,00	0,00
706881	Collecte des aires de repos	22 667,00	0,00	0,00
706882	Apports en déchetteries	5 500,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises (dont composteurs)	500,00	0,00	0,00
70841	au budget annexe SPIC	220 000,00	0,00	0,00
73	**Impôts et taxes**		**0,00**	**0,00**
74	**Dotations, subventions et participations**	**6 584 049,00**	**0,00**	**0,00**
74748	Autres communes	36 000,00	0,00	0,00
7475111	CC Vallée de l'Homme	1 157 309,00	0,00	0,00
7475113	CC Pays de Fénelon	1 201 180,00	0,00	0,00
7475114	CC Domme - Villefranche du Périgord	901 955,00	0,00	0,00
7475115	CC Vallée Dordogne Forêt Bessède	104 442,00	0,00	0,00
747512	CC Sarlat Périgord Noir	3 121 412,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes (dont aides OCAD3E)	61 751,00	0,00	0,00
75	**Autres produits de gestion courante**		**0,00**	**0,00**
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)	**7 432 762,60**	**0,00**	**0,00**
76	**Produits financiers (b)**		**0,00**	**0,00**
77	**Produits exceptionnels (c)**	**5 000,00**	**0,00**	**0,00**
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	**7 437 762,60**	**0,00**	**0,00**
042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)***	***32 237,40***	***0,00***	***0,00***
777	*Quote-part des subventions d'investissement transférées a*	*32 237,40*	*0,00*	*0,00*
043	***Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio***		***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	***32 237,40***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**7 470 000,00**	**0,00**	**0,00**

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	**0,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**0,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	**Stocks**		**0,00**	**0,00**
20	**Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)**	**11 524,00**	**0,00**	**0,00**
2051	Concessions et droits similaires	11 524,00	0,00	0,00
204	**Subventions d'équipement versées (hors opérations)**		**0,00**	**0,00**
21	**Immobilisations corporelles (hors opérations)**	**208 000,00**	**0,00**	**0,00**
21578	Autre matériel et outillage de voirie	50 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	138 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 000,00	0,00	0,00
22	**Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)**		**0,00**	**0,00**
23	**Immobilisations en cours (hors opérations)**		**0,00**	**0,00**
	Opération d'équipement n° 13 (5)	29 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 19 (5)	3 512 623,73	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 21 (5)	467 649,61	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 23 (5)	172 076,20	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	**4 400 873,54**	**0,00**	**0,00**
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**91 889,06**	**0,03**	**0,03**
1641	Emprunts en euros	91 889,06	0,03	0,03
020	**Dépenses imprévues (investissement)**	**80 000,00**	**-0,03**	**-0,03**
020	Dépenses imprévues (investissement)	80 000,00	-0,03	-0,03
	Total des dépenses financières	**171 889,06**	**0,00**	**0,00**
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		**0,00**	**0,00**
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	**4 572 762,60**	**0,00**	**0,00**
040	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)***	***32 237,40***	***0,00***	***0,00***
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	***32 237,40***	***0,00***	***0,00***
13912	*Régions*	*525,69*	*0,00*	*0,00*
13913	*Départements*	*23 013,27*	*0,00*	*0,00*
13917	*Budget communautaire*	*1 196,96*	*0,00*	*0,00*
13918	*Autres*	*4 733,48*	*0,00*	*0,00*
13938	*Autres*	*2 768,00*	*0,00*	*0,00*
041	***Opérations patrimoniales (10)***		***0,00***	***0,00***
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	***32 237,40***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	**4 605 000,00**	**0,00**	**0,00**

+

RESTES A REALISER 2018 (11)	**0,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	913 905,99	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	156 115,91	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	757 790,08	0,00	0,00
024	Produits de cessions	5 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	918 905,99	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	918 905,99	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*		*0,00*	*0,00*
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)*	*716 856,64*	*0,00*	*0,00*
28033	*Amortissement de frais d'insertion*	*122,00*	*0,00*	*0,00*
28051	*Concessions et droits similaires*	*9 062,80*	*0,00*	*0,00*
28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*	*1 358,00*	*0,00*	*0,00*
28128	*Autres agencements et aménagements de terrains*	*911,00*	*0,00*	*0,00*
281318	*Autres bâtiments publics*	*178 408,03*	*0,00*	*0,00*
28141	*Bâtiments publics*	*90 674,38*	*0,00*	*0,00*
281571	*Matériel roulant*	*9 721,80*	*0,00*	*0,00*
281578	*Autre matériel et outillage de voirie*	*139 282,13*	*0,00*	*0,00*
28181	*Installations générales, agencements et aménagements div*	*2 179,00*	*0,00*	*0,00*
28182	*Matériel de transport*	*272 488,41*	*0,00*	*0,00*
28183	*Matériel de bureau et matériel informatique*	*11 560,00*	*0,00*	*0,00*
28184	*Mobilier*	*1 089,09*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	*716 856,64*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*		*0,00*	*0,00*
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	*716 856,64*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	1 635 762,63	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

B-1-1-B
AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11
LIBELLE : BOM
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 521 228,93	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 521 228,93	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	1 521 228,93	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12
LIBELLE : CAMIONS PORTEURS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		652 933,34	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	864,00	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	652 069,34	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	652 069,34	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

D 1 3 B3

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

III - VOTE DU BUDGET — III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT — B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13
LIBELLE : CAISSONS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	287 324,11	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	108,00	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	287 216,11	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	287 216,11	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14
LIBELLE : BORNES VERRE/PAPIER
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	230 082,61	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	230 082,61	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	230 082,61	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15
LIBELLE : CONTENEURS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		295 337,08	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	295 337,08	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	295 337,08	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 19
LIBELLE : NV EQUIPEMENT DE COLLECTE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		50 814,98	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	50 814,98	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	50 814,98	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 21
LIBELLE : BATIMENTS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 278 044,62	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	402 086,38	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	396 326,38	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	5 760,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	875 958,24	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	860 238,24	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	15 720,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 23
LIBELLE : DECHETTERIES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	**1 514 458,72**	a **0,00**	**0,00**	b **0,00**	b
20	**Immobilisations incorporelles**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
204	**Subventions d'équipement versées**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
21	**Immobilisations corporelles**	**67 494,10**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
2111	Terrains nus	4 939,87	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	14 496,30	0,00	0,00	0,00	
2141	Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	40 869,93	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	7 188,00	0,00	0,00	0,00	
22	**Immobilisations reçues en affectation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
23	**Immobilisations en cours**	**1 446 964,62**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	
2313	Constructions	1 961,28	0,00	0,00	0,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	809 143,36	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	635 859,98	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c **0,00**	d **0,00**
13	**Subventions d'investissement**	**0,00**	**0,00**
1313	Départements	0,00	0,00
1338	Autres	0,00	0,00
16	**Emprunts et dettes assimilées**	**0,00**	**0,00**

RESULTAT = (c+d) - (a+b) **Excédent de financement si positif** **Besoin de financement si négatif**	**0,00**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

SICTOM DU PERIGORD NOIR - 24 - Budget Principal SICTOM	DM n° 2 2019

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 088 137,30									
1641 Emprunts en euros (total)					1 088 137,30									
70000911699	CREDIT AGRICOLE	05/11/2004		15/12/2005	400 000,00	F		4.07	4.07		A	X	N	A-1
20500453	CAISSE D'EPARGNE	01/12/2005		09/01/2007	350 000,00	F		3.34	3.34		A	X	N	A-1
70000882575	CREDIT AGRICOLE	14/10/2004		15/10/2006	190 137,30	F		4.17	4.19464		A	X	N	A-1
70001701760	CREDIT AGRICOLE	23/05/2006		05/08/2006	148 000,00	F		4.73	4.6221		T	X	N	A-1
Total général					1 088 137,30									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		168 906,88					91 889,09	6 269,87	0.00	2 014,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		168 906,88					91 889,09	6 269,87	0.00	2 014,00
70000911699	N	0,00		34 738,79	0,00	F		4.07	34 738,79	1 413,87	0.00	0,00
20500453	N	0,00		84 430,34	1,00	F		3.34	27 224,05	2 819,97	0.00	1 868,23
70000882575	N	0,00		17 474,05	0,00	F		4.19464	17 474,05	728,67	0.00	0,00
70001701760	N	0,00		32 263,70	1,33	F		4.6221	12 452,20	1 307,36	0.00	145,77
Total général		0,00		168 906,88					91 889,09	6 269,87	0.00	2 014,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

SICTOM DU PERIGORD NOIR - 24 - Budget Principal SICTOM	DM n° 2 2019

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	168 906,88					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	**Catégories de biens amortis**	**Durée (en années)**	

B-J-4-A3
AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		**0,00**	I **0,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,03**	**0,03**
1641	Emprunts en euros	0,03	0,03
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**-0,03**	**-0,03**
10...	**Reprise de dotations, fonds divers et réserves**	**0,00**	**0,00**
020	**Dépenses imprévues (investissement)**	**-0,03**	**-0,03**
020	Dépenses imprévues (investissement)	-0,03	-0,03

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	**0,00**	**0,00**	**D001 0,00**	**0,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0.00	0.00	0.00	0,00	0,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	0,00
Ressources propres disponibles	IV	0,00
Solde	V = IV - II (6)	0.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020
AR PREFECTURE

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV
B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	**7 437 762,60**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	**0,00%**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	003	soutien financier	Association AFM TELETHON	Associations	2 000,00
6574	001	Comité d'entreprise	Association AOSPC	Associations	18 000,00
6574	002	Aide financière	LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	Associations	1 550,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

SICTOM DU PERIGORD NOIR - 24 - Budget Principal SICTOM	DM n° 2 2019

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**13**	**0**	**13**	**8**	**0**	**8**
Attaché	A	5	0	5	4	0	4
Attaché Principal	A	0	0	0	0	0	0
Chargé de mission	A	0	0	0	0	0	0
Directeur Ets Publics	A	0	0	0	0	0	0
Directeur Ets Publics 40 à 80000 Hbs	A	0	0	0	0	0	0
Secrétaire de Mairie	A	0	0	0	0	0	0
Rédacteur	B	4	0	4	0	0	0
Adjoint Administratif 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	4	0	4	4	0	4
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		**55**	**2**	**57**	**52**	**0**	**52**
Technicien Territorial	B	3	0	3	3	0	3
Technicien Principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Technicien Principal de 2ème classe	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint Technique	C	12	0	12	12	0	12
Adjoint Technique de 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint Technique de 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	24	1	25	24	0	24
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	8	1	9	7	0	7
Agent de Maîtrise	C	2	0	2	2	0	2
Agent de Maîtrise Principal	C	4	0	4	3	0	3
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		**68**	**2**	**70**	**60**	**0**	**60**

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

SICTOM DU PERIGORD NOIR - 24 - Budget Principal SICTOM	DM n° 2 2019

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				**0,00**		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	351	0,00	REMPLACEMENT	CDD
TOTAL GENERAL				**0,00**		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président,
A Marcillac-Saint-Quentin, le 10/01/2020
Le Président,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.

A Marcillac-Saint-Quentin, le 10/01/2020

Les membres du Comité syndical,

Nombre de membres en exercice : 120
Nombre de membres présents : 62
Nombre de suffrages exprimés : 65
VOTES : Pour : 65
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 15/12/2019

S.I.C.T.O.M. du PÉRIGORD NOIR LABORNE 120 - 24200 MARCILLAC

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture le 15/01/2020, et de la publication le 15/01/2020

A Marcillac-Saint-Quentin, le 15/01/2020

S.I.C.T.O.M. du PÉRIGORD NOIR LABORNE 120 - 24200 MARCILLAC

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

SOMMAIRE

I.Informations générales
p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget
p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III.Vote du budget
p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.21	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.23	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.24	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.25	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.26	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.27	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.28	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.29	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.32	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.33	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.34	D2 - Arrêté et signatures	X	

B-1-0-000 AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020

AR PREFECTURE
024-252402284-20200110-D7A10012020-DE
Reçu le 15/01/2020